

**Extrait de délibération du Relevé de décisions du Conseil de Pôle
en date du Lundi 24 Septembre 2018
CP – n°7/24-09-2018**

Point n°3 – RESSOURCES HUMAINES : Postes à pourvoir à l'administration du PUR (Candidature au poste de RAF du Pôle Martinique)

Membres présents :

Mme Odile MARCELIN-FRANCOIS-HAUGRIN (Vice-Présidente du Pôle)
Mme Cécile BERTIN-ELISABETH (collège A)
Mme Dominique AURELIA-TOTO (collège B)
M. Serge COLOT (collège B)
Mme Karine KIMBOO (collège BIATSS)
M. Olivier PORTECOP (collège BIATSS)
M. Steeve TRESFIELD (collège ETUDIANTS)
Mme Raïssa GABOURG (collège ETUDIANTS)
Mme Arlette BRAVO-PRUDENT (personnalité extérieure)
M. Max MORINIERE (personnalité extérieure)
M. Emmanuel THOUARD (personnalité extérieure)

Etaient représenté (e)s :

Mme Aurélie NELLA (personnalité extérieure)

Membre absents :

M. Raymond CESAIRE (collège A)
M. Georges VIRASSAMY (collège A)
M. Bernard HAYOT (personnalité extérieure)

Ordre du jour :

- 1- Relevés de décisions CP du 19 juillet 2018
- 2- Rentrée universitaire 2018-2019 et la non accréditation de formations et d'unité de recherche
- 3- Ressources Humaines :
 - Demandes de recrutement DSI
 - Demandes de recrutement LSH
 - Demande de recrutement FDE : concours agrégation art. 46-3
 - Postes à pourvoir à l'administration du PUR
 - Missions complémentaires Service Civique
- 4- Rapport IGAENER
- 5- Sécurité du campus
- 6- Patrimoine : annexe associative
- 7- Dénomination du Hall des sports
- 8- Conventions
- 9- Questions diverses

3- RESSOURCES HUMAINES : Postes à pourvoir à l'administration du PUR :

- **Candidatures au poste de RAF du Pôle Martinique**

Proposition :

Le Conseil de Pôle demande que Mme la Vice-Présidente du Pôle puisse examiner l'ensemble des candidatures au poste de RAF du Pôle Universitaire Martinique et que le jury de recrutement soit constitué en concertation avec la Vice-Présidente. Le CP demande également que Mme la Vice-Présidente fasse partie du jury de recrutement.

Nombres de membres présents et représentés	12
Majorité requise	8
Nombre de voix POUR	10
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	2

Approbation : Vote à la majorité des membres présents et représentés.

Fait à Schoelcher, le 07/12/2018

La Vice-Présidente du Pôle Martinique

Mme Odile MARCELIN FRANCOIS HAUGRIN

